

## Port 2015 Une dernière réunion d'expression riche en débats à Sangatte

Lire pages 8 et 9

### A la Une

## La dernière réunion d'expression du débat public Calais port 2015 s'est déroulée à Sangatte Calais Port 2015 encore au cœur des débats

La dernière réunion de débat public avant celle de clôture du 16 novembre en mairie de Calais s'est déroulée à la salle des fêtes de Sangatte mardi et a rassemblé plus de 300 participants.

Pierre-Frédéric Tanière Bouchot, président de la commission, a dans une brève présentation rappelé les enjeux de cette concertation ainsi que l'organisation et le déroulement du débat avec un temps de parole chronométré afin que la discussion reste concise mais néanmoins riche. Au programme de cette soirée : Réseau ferré de France, SNCF, Ville de Calais, Calais Promotion, CFE-CGC, Les Verts du Nord - Pas-de-Calais, le groupement ornithologique et naturaliste Nord - Pas-de-Calais, Conseil économique et social régional (CESR), Conseil de développement durable de l'agglomération dunkerquoise, Office du Tourisme Intercommunal, les Plaisanciers de Calais et les pêcheurs de Calais.

### Réponse ferme de Bouchart

La richesse des échanges a été à la hauteur des interrogations et des préoccupations suscitées par les thèmes des cahiers d'acteurs proposés. Inquiétudes mais aussi assainissement d'une situation tendue lors de la prise de parole de l'intervenant du Conseil économique et social régional auquel Natacha Bouchart a répondu avec fermeté, ne cachant pas son étonnement au sous-entendu qui ont reflété une totale incompréhension alors que le projet se veut être mobilisateur et rassembleur. Maintes fois, elle a employé le terme synergie qui s'adresse à une façade littorale dans sa totalité sans omettre l'Interland et n'a pas manqué de rappeler que Calais Port 2015 n'est aussi qu'une dénomination ; Dunkerque et Boulogne sont et resteront englobés dans un projet qui travaille à l'avenir du territoire. « Il ne faut pas renforcer les positions concurrentiel-



Un public attentif et toujours nombreux.

les, il faut une meilleure coopération et une complémentarité mais pas une concurrence », a souligné la maire de Calais, surprise.

Quiproquo ou pas, les quelques paroles ont amené Claude Demassieux à une réponse expéditive sous forme de boutade : « Lors d'un Dunkerquois dit : "donne-moi ta montre, je te dirai l'heure" » qui n'a pas été au goût de tout le monde mais qui n'a pas manqué d'appeler certes des chuchotements, des commentaires mais aussi des applaudissements dans l'assemblée. José Huleux, marin-pêcheur a abondé en ce sens, évoquant ce qu'il nomme « le dépouillement de Calais » par des contrats usurpés comme les Pates à papier par les autres ports et « les misères rencontrées pour obtenir des autorisations de Michel Delebarre pour la construction d'un quai il y a quelques années ». L'énoncé de certains chiffres du CESR : 403 millions d'euros pour Calais, 368 millions d'euros pour Dunkerque et 120 millions d'euros pour Boulogne « concernant l'investissement dans les ports de la façade maritime du Nord - Pas-de-Calais » ont ravivé quelques susceptibilités mais, comme l'a déclaré Jeanine Marcellie vice-présidente du conseil régional, « il faut cesser d'en prendre ombrage ». Cependant après ce

malentendu, le CESR a réaffirmé son soutien au projet qui se doit de rassembler des visions communes mais a sollicité « le rassemblement d'une réelle coordination entre les différentes autorités en charge de leur réalisation. Chaque port ayant des spécificités, il convient d'en tenir compte dans les investissements ». Et l'intervenant a répondu à Natacha Bouchart, s'excusant que ses propos aient pu heurter par une interprétation non souhaitée.

### « Une démarche éco pour un port du futur »

Le débat a permis aussi de se pencher sur l'environnement et sur la protection du Littoral. Les Verts du Nord - Pas-de-Calais, avec Emmanuel Caux et Catherine Bourgois, aspirent à un « management s'inscrivant dans une démarche éco pour un port du futur qui pourrait s'appeler Eco Port ».

L'intervention de Patrick Fontaine, conseiller municipal de Sangatte et siègeant au comité syndical d'Eden 62 et du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a assuré que le « port de Calais actuel avec sa politique menée sur les sujets concernant l'environnement n'est pas en retard » et reste convaincu que « le port Calais 2015 fera partie des ports leaders européens ». Le même discours a été tenu par le groupe ornithologique et naturaliste qui affirme qu'il faut « concilier l'environnement et les enjeux économiques » pour maintenir une biodiversité et préserver les plaines maritimes.

José Huleux des pêcheurs de Calais n'a pas caché son sentiment concernant le chenal qui ne sera pas agrandi pour autant et qui dans l'état actuel rend le port parfois difficilement praticable. « des ferries croisent les plaisanciers et les bateaux de pêche, les strénes entendues le prouvent alors imaginons si la plaisance se développe, ce que cela donnera si rien ne change ». De plus il

s'est inquiété de la sédimentation, des vestiges archéologiques et des dégradations dont il aurait eu écho lors des derniers travaux à la jetée où « des énormes blocs de béton auraient été jetés à la mer ». Jacky Hélin, député, a répondu à cela que « la zone de la plaisance devrait être repensée » ce que n'a pas contredit Natacha Bouchart ayant à cœur de redonner à Calais, ville d'eau, ses lettres de noblesse.

Beaucoup de chiffres, d'études, de prévisions, d'anticipation mais ce débat a mis en évidence une volonté commune de faire de ce projet Calais Port 2015 comme l'a dit justement Jean-Marc Puisseuseau, président de la CCI de Calais « un site avec trois ports, une grande plate-forme logistique à l'échelle européenne ». Ce qui a néanmoins suscité le débat au vu des enjeux et des perspectives, c'est l'implication de la SNCF jugée « frileuse » par Michel Yard de la CGC : « Il n'y a rien de prévu à

l'ouest ?, tout passe par Paris et Lille » suivi de Marc Veron, cheminot qui s'attend à des solutions ferroviaires plus volontaires en matière de dessertes tant pour le fret que pour le transport des voyageurs. Le Réseau Ferré de France, quant à lui, propriétaire et gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire et maître d'ouvrage des opérations d'investissement, a le souhait de valoriser d'une part le réseau existant et de le développer de façon à optimiser la façade littorale.

La question ferroviaire reste un des points les plus sensibles tant il est conjointement lié à l'entière réussite de ce si vaste et ambitieux projet. Cette assemblée, qui s'est terminée à plus de 23 h 30, a eu le mérite de faire avancer le débat en provoquant des questions et amenant de nombreuses suggestions élargissant ainsi un angle de vue que personne ne souhaitait restreindre.

Pascaline LEMAIRE  
Vos réactions sur [www.nordlittoral.fr](http://www.nordlittoral.fr)

### Guy Allemand « Fier d'accueillir ce débat »

Le maire de Blériot-Sangatte est fier d'accueillir le débat public Calais port 2015 : « Je peux vous assurer que les habitants de Blériot-Sangatte sont favorables à ce projet doté d'une grande ambition, d'une très grande modernité qui générera des énergies nouvelles dont tout le territoire tirera profit aussi bien en terme d'emplois qu'en terme économique. » Guy Allemand profite de l'occasion pour affirmer son ambition pour sa commune, « construire pour que Sangatte devienne un écovillage balnéaire, véritable carte de visite touristique du territoire du Calais ». Et il n'oublie pas que le dossier des mytiliculteurs n'est pas fermé : « Avec Calais port 2015, le projet d'excellence territoriale, la base de voile, le golf, le peut d'autant plus confirmer l'incohérence notoire d'accepter l'implantation de concessions mytilicoles sur le littoral. »

Guy Allemand affirme cependant que Calais Port 2015 sera une véritable chance pour sa commune « à condition que celui-ci soit construit de manière à renforcer les liens avec la ville de Calais et surtout ne pas accentuer le Via Calais, en ne restant qu'un lieu de passage. Le développement de la plaisance, les capillarités d'accessibilité, les aménagements urbains, les espaces publics autour de l'existant portuaire et de son futur ne me semblent pas suffisamment évoqués, laissant trop de place à la faveur du trafic transmanche... »



Les interventions ont été nombreuses.

## Calais Port 2015 et l'environnement

Plusieurs questions ont touché de près ou de loin à la protection du littoral et de l'évolution envisagée du trait de côte. Jeanine Marquaille, vice-présidente du conseil régional, a donné la parole au directeur des ports, Yves Lalaut.

« Sur les incidences hydrosédimentaires, les premiers résultats montrent que les incidences seraient aux abords immédiats et à l'est du port, du côté d'Oye-Plage. L'étude s'étend de Wissant à Oye-Plage, tous les résultats ne sont pas connus mais s'ils montraient que Calais Port 2015 pouvait avoir une incidence sur les ouvrages de Sangatte en particulier, on envisagera les mesures à réduire ou compenser les effets. »

**Thierry Debourbiaux, salarié de Tioxide :** « Y a-t-il ou va-t-il avoir des contraintes pour les entreprises de proximité avec la construction de Calais Port 2015 ? »

La vice-présidente du conseil régional chargée des transports, Jeanine Marquaille, répond : « Les contraintes ne sont pas générées par Calais Port 2015 mais par la réglementation. Tioxide effectue des rejets dans la mer, cela fait l'objet d'une réglementation. » Le conseiller régional calaisien, Charles François, précise : « Il y a évidemment un volet spécifique

dans l'étude hydrosédimentaire, consacré au déplacement du rejet de Tioxide. Il existe en la matière des normes européennes très strictes. Il y aura déplacement de la conduite c'est inévitable. En principe les travaux sont à la charge de l'entreprise mais la Région soutient le développement économique, des négociations ne sont pas exclues au moment venu. »

**Michel Hamy, président du comité de défense des cottages de Coquelles, demande une surveillance extrême pour le défense du cordon dunaire :** « Notre association s'est créée face aux grands travaux du tunnel et la création de la gravière de Sangatte, devenue la base Tom Souville. Les études en cours évoquées permettront-elles bien de préserver les espaces littoraux et en particulier le cordon dunaire ? En fonction du cumul des impacts, si le cordon dunaire cède à hauteur du VVF de Sangatte, et envahit le lac de la gravière. Que se passera-t-il surtout qu'un projet parle d'agrandir ce plan d'eau à 100 hectares. Il pourrait en être de même à Wissant... A hauteur de Tardinghen, la mer pourrait par l'ancien marais rejoindre le lac de Wissant. J'aimerais que l'on prenne conscience des dangers qui existent, que l'on pense à préserver le patrimoine de chacun... » Le directeur des ports rassure

le président de l'association : « Ces études mesureront l'impact du projet sur le littoral, sur les mouvements sédimentaires, sur les courants et sur le déplacement éventuel de la ligne de côte. Par rapport à l'aspect submersion des zones basses arrières et la dégradation du cordon dunaire, je rappelle qu'un bureau d'étude mène une enquête sur ces submersions. Au delà du projet, les évolutions climatiques et le rhaussement de la mer peuvent aussi avoir un impact... »

**Dany Bogaert de l'Adeca se demande si Calais Port 2015 aura un impact négatif sur les futures aires maritimes protégées**

Marie-Dominique Montbrun, de la toute nouvelle agence créée pour suivre les aires marines protégées avoue que le dossier est encore trop neuf pour répondre : « Nous n'avons pas les détails des études d'impact. Donc non... Nous ne pouvons pas répondre à la question. Nous le signalons d'ailleurs dans notre cahier d'acteur. » Gérard Gavory, sous-préfet de Calais précise que « le futur parc naturel marin couvre les trois estuaires de la Somme, l'Authie et de la Canche... Si les contours ne sont pas définis, Calais Port 2015 est assez loin de ce périmètre. Ce n'est pas toute la mer qui est concernée. »

## Calais port 2015 et SeaFrance

Parmi l'assistance, Thierry Debourbiaux se demande si SeaFrance sera présent dans un futur proche, si cette compagnie accostera dans le nouveau port ?

Charles Boutry directeur de l'armement SeaFrance souligne que « l'ensemble des acteurs, internes à SeaFrance ou proches de SeaFrance, mettent tout en œuvre pour que la compagnie française soit encore là de nombreuses années... Et surtout qu'elle soit toujours là pour accoster sur les postes transmanches de Calais port 2015. »

**SeaFrance montre l'exemple**

Walter Huez, de la direction technique de SeaFrance, a profité des questions environnementales pour parler de l'action de la compagnie maritime : « Je voudrais signaler que sur la préservation des milieux marins, la compagnie est active. Nous avons même devancé la loi et l'esprit de cette loi. Récemment nous avons investi 600 000 euros dans les systèmes de filtration. Le seuil des rejets des navires est de 4PPM c'est la réglementation. Nous avons baissé ce niveau de filtration, pour l'amener à 1 PPM. Les derniers résultats d'analyse d'un laboratoire privé le prouve. Nous montrons notre souci de préserver la mer. » Dany Bogaert de l'Adeca, ne peut que se féliciter de cette annonce : « Cette intervention est importante car elle va plus loin que la réglementation. C'est un vecteur très intéressant. Faites en publicité. »



Lors de la première réunion à Sangatte, lundi.

## Calais Port 2015 et la plaisance

André Verhille en est sûr et certain, le développement touristique du Calaisien passe aussi par la plaisance. Il l'a dit et répété. Il a assailli la vice-présidente du conseil régional de questions et de réflexions. Jeanine Marquaille a plusieurs arguments. « Si la plaisance, n'est pas le sujet du jour, elle n'est pas dans un état pitoyable comme vous pouvez le dire, même si certains aspects sont à développer avec l'agglomération. Nous avons 206 anneaux dans le bassin ouest et une cinquantaine dans le bassin du paradis. Le document prévoit un triplement de l'offre sur les terrains complémentaires... » Et Charles François de rajouter : « La Région vient de voter une subvention pour sonder les quais qui paraît-il ne sont pas en bon état. » Le Sangattois revient quand même à la charge : « Que comptez-vous faire pour développer le tourisme ? Si vous attendez que les touristes descendent du bateau pour les faire venir à Calais, c'est perdu d'avance. »

Jeanine Marquaille entend bien, mais pour elle, le débat est ailleurs : « Calais et les Calaisiens sont au cœur du projet Calais Port 2015. On sait qu'il y a 50 000 emplois générés par le portuaire sur l'ensemble du littoral, mais si nous ne modernisons pas notre outil, que faisons nous... Du bien nous gagnons de l'emploi ou bien nous en perdons. Profitez que Calais soit la route la plus courte pour aller à Douvres, ce projet est au delà de la plaisance. » Le président de Cap Calais, Philippe Blet s'est déjà entretenu sur la plaisance avec André Verhille : « Les ports

de plaisance de Boulogne et de Calais sont de la compétence des CCI et propriété de la Région. Il est évident qu'avec le projet d'excellence territoriale, de Palais des congrès, d'espace de tourisme, on ne peut pas imaginer tout cela sans ce port de plaisance. C'est 30 hectares à réaménager. C'est un bel espace, il faut réfléchir, peser et sous peser, sur ce territoire, il ne faut plus se loupier. » Le maire de Coquelles, Michel Hamy, appuie les propos de son président, mais il précise qu'« Il faut réveiller toutes les synergies sur ce territoire nous le méritons. »

André Verhille ne comprend pas que la Région propose les ports de plaisance aux collectivités locales : « Vous refitez le bébé à Cap Calais et à la mairie de Calais, mais leurs caisses sont vides... remplies de dettes. Comment voulez-vous qu'ils prennent en charge le port de plaisance. Seuls les 400 millions de Calais Port 2015 peuvent sortir Calais de sa médiocrité ». Jeanine Marquaille ne change pas de ligne de conduite, « les ports de plaisance sont des questions urbaines. »

Natacha Bouchart met tout le monde d'accord : « Il est évident que l'on ne peut pas parler Calais Port 2015, si on ne prend pas en compte le bassin de plaisance, le développement de la ville et de tout ce qui se passe sur le bassin ouest. Nous allons avancer sur ce dossier et négocier avec la Région, propriétaire des terrains. Nous choisirons le cabinet d'urbanisme chargé des liaisons port-ville et de la restructuration de Calais nord, dans quelques jours. Il n'est pas question d'imaginer Calais port 2015. »

## Calais port 2015 et la sécurité

Dany Bogaert de l'Adeca, a cette réflexion de bon sens. « Y aura-t-il avec l'extension du port de Calais une attention accrue sur les mesures de sécurité en cas de problème dans le port ou en Manche ? Est ce que l'accroissement du port bénéficiera de matériel d'intervention plus rapide ? »

Charles François amène une première réponse : « L'organisation de Calais Port 2015 rendra le port plus sûr puisqu'il y aura deux chenaux d'accès et surtout ses dimensions faciliteront les manoeuvres. Enfin, il n'y aura pas plus de trafic maritime, ce sont les bateaux qui seront plus grands... »

Gérard Gavory, le sous-préfet, suivra ce dossier de près : « Pour toute menace, l'Etat prend les mesures nécessaires et déploie les mesures préventives. Les moyens sont prépositionnés, mais il est évident que si le trafic change, on adaptera les mesures. On réfléchira à une évolution du plan Polmar. »